

# Conditions générales d'abonnement à l'Agence en ligne

La Régie Sne77 met à la disposition de ses abonnés, ciaprès désignés «Abonné», un service d'abonnement en ligne, ci-après désignée «l'Agence en ligne».

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir le contenu et les conditions d'accès et de fonctionnement à l'Agence en ligne.

Ce site est soumis à la loi française. En consultant ce site, vous acceptez d'en respecter les conditions d'utilisation telles que celles-ci sont affichées à la date de consultation.

## 1 Conditions d'accès à l'Agence en ligne

L'Agence en ligne permet à l'Abonné d'accéder, de visualiser et de gérer son compte Abonné par internet. Différents services sont mis à sa disposition gratuitement et accessibles sur l'Agence en ligne à l'adresse https://regie.sne77.fr 24h/24 et 7j/7, dans les limites fixées par les Conditions Générales d'Utilisation du Site.

Pour cela, l'Abonné doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion et d'un navigateur internet possédant la configuration adaptée.

#### 2 Conditions d'abonnement en ligne

Pour souscrire en ligne un abonnement auprès de la régie Sne77 (service de distribution d'eau potable), l'Abonné doit accepter les conditions d'abonnement en ligne, décrites ci-dessous en sus des conditions d'abonnement au service de l'eau décrite dans le règlement de service.

Si l'Abonné ne souhaite pas accepter les conditions d'abonnement en ligne, il a la possibilité d'effectuer sa demande d'abonnement par téléphone, mail courrier ou au guichet.

Pour pouvoir s'abonner en ligne, l'Abonné doit opter pour que son accès aux services d'eau débute dès sa demande d'abonnement et qu'il soit maintenu durant le délai de rétractation (quatorze jours). Les consommations d'eau effectuées entre la date de la commande et celle de l'éventuelle rétractation seront dues à la régie.

### 3 Conditions d'adhésion au prélèvement bancaire

En s'abonnant au prélèvement bancaire depuis l'Agence en ligne, l'Abonné :

- autorise la Régie Sne77 à envoyer des instructions de prélèvement à sa banque
- autorise sa banque à débiter son compte conformément aux instructions de la régie.

Il bénéficie du droit d'être remboursé par sa banque selon les conditions décrites dans la convention qu'il a passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de son compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit du compte en cas de prélèvement non autorisé.

Le Client peut mettre fin à cette adhésion à tout moment soit via son espace abonné sur l'agence en ligne, par téléphone, mail ou courrier auprès de nos services.

## 4 données personnelles

Lors de votre abonnement en ligne ou de votre adhésion au prélèvement , la Régie Sne77 recueille des informations aux fins de gestion de votre abonnement au Service de l'eau (ouverture d'un abonnement, facturation, gestion des interventions, gestion des compteurs et du réseau, recouvrement des impayés, gestion des contentieux).

Le recueil de ces informations conditionne la fourniture des services. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre abonnement (pendant la durée du recouvrement pour les factures) et pendant une durée de 5 ans après son terme. Elles sont traitées par le service clientèle de la Régie Sne77 et ses sous-traitants ou prestataires (accueil téléphonique, réalisation des interventions, édition de facture, affranchissement, encaissement, recouvrement).

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données auprès de nos services.